



Syndicats des travailleurs du rail
Solidaires, Unitaires et Démocratiques

Union
syndicale
Solidaires

Lyon, le 13/01/2020

Monsieur Vincent TETON
DZPSE - SNCF Réseau
ANTHEMIS
120 Bd Marius Vivier Merle
69003 LYON

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur de la DZP-SE,

Après avoir été reçus par l'entreprise le 6 janvier 2020, dans le cadre de la procédure de concertation immédiate déposée le 3 janvier 2020 des désaccords subsistent. En conséquence, conformément aux dispositions légales et à l'article L.2512-2 du code du travail, le syndicat SUD-Rail dépose un préavis de grève couvrant la période :

Du dimanche 19 janvier 2020 à 00h01 au dimanche 19 avril 2020 à 23h59

Ce préavis concerne les agents de l'Infrapole Rhodanien, de l'Infrapole LGV SEE, de l'Infralog de Lyon et de l'EIC Rhône-Alpes ainsi que ceux appelés à les remplacer.

Les modalités de grève sont les suivantes :

- **Arrêt de travail 59 mn avant la fin de service**
- **Arrêt de travail la demi-journée avant la fin de service (3h59 Régime C - 132 RP ou 3h52 Régime B - 122 RP)**

Il est motivé par les revendications suivantes :

- Interdiction du travail à agent seul sur la Zone de Production Sud Est
- Arrêt du projet de restructuration des Infrapoles et des Infralogs sur la DZPSE
- Respect des obligations de sécurité de la SNCF concernant la coupure d'urgence sur les installations de traction électrique en période de grève et en cas de cessation concertée du travail des Régulateurs Sous Station.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur de la DZP-SE, nos salutations syndicales.

Pour SUD-Rail :